



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Politique et réglementation

Question écrite n° 37756

#### Texte de la question

M Sébastien Couepel attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur le dispositif en vigueur concernant les SIVP et les abus qui peuvent en résulter. Certaines entreprises, bénéficiant d'avantages, utilisent en permanence des jeunes en SIVP, situation qui prouve à l'évidence qu'un emploi durable peut être créé au sein de l'établissement. Aussi il lui demande de bien vouloir lui préciser s'il entend prendre des mesures pour freiner un tel état de fait et inciter les entreprises incriminées à créer des emplois stables et définitifs.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Couepel Sébastien](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37756

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** affaires sociales et emploi

**Ministère attributaire :** affaires sociales et emploi

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 mars 1988, page 938